



## PROJET SPÉCIFIQUE ACCUEIL ADOLESCENT

12 – 17 ans

### Présentation de l'accueil adolescent

#### L'équipe d'animation :

- **ABDERRAHMANE Abdelkader** (BPJEPS Animation sociale, Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé).
- **CHARNI Farah** (BPJEPS Loisirs tout public).

Ils s'assurent du bon fonctionnement de l'accueil adolescent et du respect des règles de vie. Leur rôle est de favoriser la mise en œuvre de projets et des animations en lien avec notre projet social, et d'assurer le lien entre les jeunes et les familles.

#### Le lieu :

- L'escale jeune, 39 bis avenue de St Etienne, 42160 Andrézieux-Bouthéon.

Les jeunes sont accueillis dans les lieux suivants :

- Le Nelumbo.
- Et autres lieux dans le cadre d'activités prévues dans le programme (Parc, Musée, gymnase...).

#### Les locaux :

En ce qui concerne les locaux, nous utilisons 1 grande salle d'animation avec table de ping-pong, baby-foot et une chaise romaine. De plus, les jeunes ont accès à une salle billard située juste à côté ainsi que d'une salle détente.

Pour certaines sorties, le transport peut être assuré en utilisant le minibus du Nelumbo ou en faisant appel à un prestataire extérieur.

#### Horaires d'ouverture :

Nous proposons un accueil libre sur des temps d'ouvertures planifiés :

- Les mardis de 16h à 19h
- Les mercredis de 14 à 18h
- Les jeudis de 16h à 19h
- Les vendredis de 16h à 20h
- Les samedis de 10h à 12h et de 14h à 16h

Durant les vacances scolaires :

- 9h à 12h et 14h à 18h

Sauf activités prévues dans le programme d'animation. Les jeunes ont la possibilité de rester au minimum 15 minutes jusqu'à la totalité du temps prévu pour cet accueil.

En parallèle, nous mettons en place des sorties ponctuelles ou des projets d'animation durant les mercredis et samedis. De ce fait, l'escale jeune sera fermée à ce moment-là. (cf : programme d'activités). Les horaires lors de ces sorties sont amenés à être modifiés et seront signalés aux parents à l'accueil du Nelumbo et sur le programme d'activités.

### Modalités d'accès :

Pour accéder à l'accueil libre, il faut avoir entre 12 et 17 ans. Chaque jeune doit payer une **cotisation de 2 euros (Janvier à Décembre)**, remplir une fiche sanitaire et un règlement de fonctionnement. **Le jeune est libre d'entrer et de sortir de l'escale jeune comme il le souhaite**, il doit signaler sa présence aux animateurs jeunes.

Cependant, pour participer aux différents séjours organisés à l'année, la famille doit venir s'inscrire à l'accueil et remplir les différents documents obligatoires et payer une **carte d'adhésion de 15 euros (septembre à août)**. Le prix des séjours sera communiqué aux familles lors des réunions d'information. Les jeunes et les familles sont informés en amont des dates du séjour.

### Le public et ses caractéristiques :

Âge : 12-17 ans

La période de l'adolescence est une période charnière de transition entre l'enfance et l'adulte. Tout est un bouleversement aussi bien du côté physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité. Chaque jeune cherche à s'individualiser, à devenir un adulte à part entière.

## OBJECTIFS ET MOYENS

Nous déclinons un certain nombre d'objectifs opérationnels issus d'objectifs généraux du projet éducatif de la structure. Pour chaque objectif opérationnel, nous souhaitons développer les moyens pour mettre en œuvre cet objectif.

### Premier objectif : Favoriser la création d'un lieu de vie

#### En développant des activités « mixtes »

- Mettre en place des équipes mixtes lors de grands jeux
- Alternier les activités artistiques, sportives, culturelles, calmes et dynamiques
- Découvrir l'environnement local : participer aux événements locaux, activités en plein air, équipements municipaux...
- Développer des actions intergénérationnelles
- Faciliter l'intégration des jeunes non habitués aux règles et au fonctionnement en collectivité.

#### En donnant des responsabilités aux jeunes

- Leur confier des tâches (préparation et rangement du matériel, nettoyage quotidien des salles, responsable du matériel...)
- Sensibiliser dès le 1er jour, sur les règles de la structure, les règles de sécurité...
- En leur permettant de s'approprier le lieu (décoration de la salle, aménagement de l'espace, jeux de

connaissance...)

- Développer leur esprit critique : débats, jeux de rôle, théâtre impro...
- Permettre la création de projets et d'activités par les jeunes.

#### **En veillant au respect d'autrui**

- Respect de soi et des autres (Instaurer un climat de confiance et de bienveillance entre chacun, réguler les disputes, les conflits et rappeler le cadre si nécessaire)
- Respect de son environnement (sensibiliser au respect du matériel mis à disposition, veiller à l'entretien des locaux)

### Deuxième objectif : Favoriser la prise en charge globale des jeunes

#### **En s'adaptant aux besoins, aux envies et aux demandes des jeunes**

- En respectant le rythme de la journée selon la tranche d'âge (rituels, des moments quotidiens au centre de loisirs)
- Permettre la création de projets et d'activités par les jeunes.
- En prenant en compte l'évaluation sur les projets d'animation ou les séances d'animation

#### **En s'adaptant et s'intéressant à l'environnement de chaque individu**

- Valoriser les différences de chacun (culture, origine, sexe, handicap...)
- Proposer des animations, des temps d'échange avec les familles
- En développant des temps d'accueil adaptés aux jeunes.
- En donnant confiance aux jeunes : temps d'échange, activités au choix, respect et valorisation des prises d'initiatives.

### Troisième objectif : Développer un esprit citoyen

#### **En respectant les règles de vie en collectivité.**

- En investissant les jeunes dans les tâches quotidiennes
- En instaurant des parrainages : des grands qui prennent en charge et accompagnent les plus petits sur une période.
- En mettant en place des règles de vie avec le groupe comprises et validées par l'ensemble du groupe.

#### **En respectant les règles de la structure et du groupe.**

- Sensibilisation des jeunes à ces règles en l'adaptant selon l'âge (images, jeux, parole...)
- En associant les parents à ces règles afin que le lien animateurs/parents ait du sens.
- En proposant des temps de discussions autour de ces règles, les expliquer afin qu'elles soient comprises (responsabilités, législation...)
- En sensibilisant les jeunes à la vie en collectivité (images, vidéos, ateliers, jeux)

#### **En favorisant l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange.**

- En proposant des rencontres inter-secteurs (Olympiades, kermesse, grands jeux...)
- En organisant des grands jeux, des animations, des sorties, des visites aux alentours mais également plus loin
- En permettant une découverte de l'environnement local ou plus lointain (mini-camp de proximité, des séjours)
- En partageant des temps de rencontres en direction de nouveaux publics (développer des partenariats avec d'autres structures accueillantes ou non le même public)

- En développant le partage, la mixité et une ouverture d'esprit au sein des projets d'animation ou activités.

### **En favorisant le vivre ensemble dans le respect de tous.**

- En développant l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes.
- En favorisant l'apprentissage de la citoyenneté.

## ÉVALUATION

Dans une démarche d'évolution et de progression, il est important que chaque objectif et les moyens pour les mettre en œuvre soient évalués à différents moments, par différentes personnes.

### Évaluation qualitative

- Réunion d'équipe entre animateurs chaque soir pour faire le bilan de la journée et préparer la suivante.
- Réunion d'équipe avec les animateurs et les responsables de l'accueil de loisirs (1 fois par semaine)
- Observations des jeunes (implication, envie, participation)
- Observations des parents.
- En questionnant les jeunes et les impliquant dans leur journée (livre d'or, journal de bord)

### Évaluation quantitative

- Présences des jeunes.
- Nombre d'actions menées.
- Nombre de parents participants lors des actions.